



## HYDROLOGIE DE L'UNITÉ HYDROGRAPHIQUE

# ORNE AMONT

L'Orne amont correspond à la tête de bassin du fleuve, avec une limite aval matérialisée par le barrage hydroélectrique de Rabodanges. Sa surface est de 1001 km<sup>2</sup>.

Les milieux aquatiques y sont diversifiés du fait d'une géologie variée: cours d'eau vifs et petites zones humides dans la partie armoricaine ; cours d'eau lents, serpentant au sein de zones humides plus étendues ailleurs.

Il s'agit d'un territoire rural, assez boisé sur ses pourtours, où l'activité agricole domine. La Campagne d'Argentan et ses alentours sont dédiés aux grandes cultures ; l'élevage et la polyculture prévalent ailleurs mais régressent face à l'extension de la céréaliculture.

C'est un bassin versant qui requiert une attention forte, quant à la maîtrise des pollutions de types nitrates et pesticides, du fait de l'évolution rapide de son paysage rural sous l'influence d'une activité agricole de plus en plus intensive. D'innombrables prairies humides y ont par ailleurs été drainées et de nombreux ruisseaux recalibrés. Le cycle de l'eau y est donc également fortement perturbé sous ses aspects quantitatifs.

Pourtant, il s'agit d'une zone à fort enjeu sur le plan de la gestion des ressources en eau. Ce territoire possède en effet des réserves en eau souterraine indispensables au développement économique de la région d'Argentan. Ces réserves en eau souterraine permettent également à l'Orne de bénéficier d'un soutien d'étiage qui, certes modéré, n'en demeure pas moins indispensable à l'alimentation en aval des populations de l'agglomération caennaise via la prise d'eau potable de Louvigny.

Il s'agit aussi d'un bassin versant stratégique au regard de la capacité d'écrêtement des crues que joue le grand nombre de zones humides de la région d'Argentan.